Lisieux le 16 juin 77

Cher Monsieur,

Voici les deux questions de finance que vous m'avez demandées, empruntées l'une au cours de cette année, l'autre à celui de l'an dernier.

1° De la législation sur les crédits supplémentaires, et des moyens d'éviter les déficits dans les budgets.

2° Comment pourrait-on

s'y prendre, dans un pays comme la France et avec notre système fiscal, pour supprimer et remplacer les octrois, si toutefois on juge utile la suppression de ces taxes locales?

Bien à vous,

Paul Leroy-Beaulieu

Je serai à Paris pour les examens du 24.

Si vous aviez à m'écrire avant le 22, adressez-moi vos lettres 11 rue

de Paris à Trouville.